

RÉPONSE – M 034 A – 22.10

Réponse du Conseil administratif à la motion M 034 – 20.10

déposée par Mmes Anne COMPAGNON KAUFMANN, Sophie BOBILLIER, Mélina BUNTSCHU, Barbara LANZILAO et Esther SCHAUFELBERGER, et MM. Cédric BRINER et Loïc LADOR, Conseillers municipaux

relative à l'objet suivant :

RÉDUIRE LES DÉCHETS EN DÉVELOPPANT LE RÉEMPLOI

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux,

En interne, l'administration de la Ville de Vernier met d'ores et déjà l'accent sur le réemploi en respectant les normes étatiques sur le recyclage (GESDEC) et sur les qualités constructives énergétiques et environnementales.

Ainsi, le Service des bâtiments (SBA) a mis en place certaines actions en faveur du réemploi, telles que la réutilisation de matériaux par des associations avant la démolition d'un bâtiment, la mise à disposition de locaux pour des associations de seconde main, ou encore la récupération de mobilier administratif pour équiper les bureaux communaux. Pour ce dernier point, notons néanmoins quelques limites : la réutilisation de certains mobiliers usagés peut créer des problèmes ergonomiques (comme la réutilisation de chaises de bureau, par exemple), dont les conséquences sur la santé des collaborateurs peuvent se révéler plus néfastes que les bienfaits du réemploi.

Le Service de l'environnement urbain (SEU) et le Service de la culture et de la communication (SCC) sont en charge de l'information à la population à ce sujet. Par le biais du calendrier sur la levée des déchets ou lors d'appels téléphoniques, les citoyens verniolans sont invités à prioritairement contacter des associations pour le débarras de leurs encombrants, avant de les déposer pour élimination. Le Centre social protestant (CSP), la Communauté d'Emmaüs, Caritas ou l'Armée du Salut pratiquent le ramassage à domicile des objets en bon état. Là encore, notons quelques limites : ces associations se finançant notamment par la vente de ces objets, seuls ceux en presque parfait état sont repris. Le SEU a souvent le retour de citoyens surpris par le peu d'objets récupérés par ces associations.

D'autre part, le journal communal ActuVernier se fait régulièrement l'écho de divers lieux de troc, de vente d'objets de seconde main ou de lieu de réparation. Relevons entre autres La Boutik, magasin de seconde main à Vernier-Village, Boutique 2000 dépôt-vente au Lignon, le Repair Café (FRC), qui met à disposition du savoir-faire et de l'outillage pour que les propriétaires d'objets défectueux apprennent à les réparer, ou encore Troc-T-Trucs, un espace d'échange d'objets sans argent aux Avanchets. Le journal informe également quant à d'autres lieux dédiés au réemploi existant à Vernier, comme les armoires à légumes, les boîtes d'échange, boîtes à lire ou encore les armoires à troc. Toutes ces informations se retrouvent également sur le site internet de la Commune.

Depuis début septembre, au Lignon, le ramassage des encombrants, appareils électriques et électroniques, des déchets spéciaux et du bois est organisé un samedi sur deux dans le parking de l'école. Cette unité de temps et de lieu permet aux habitants, non seulement de déposer leurs objets, mais aussi d'y chiner quelques articles de seconde main en bon état.

En outre, la Ville de Vernier s'est récemment associée aux projets « Réparer plutôt que jeter » (*ge-repare*) et « *ge-reutilise* », qui s'inscrivent dans une perspective de consommation durable des objets et d'économie circulaire. Elle y rejoint les initiateurs des projets, la Ville de Genève et la Fédération romande des consommateurs (FRC), ainsi que les communes de Carouge, Bernex, Grand-Saconnex, Lancy, Meyrin, Onex et Plan-les-Ouates, déjà participantes.

Le projet « *Réparer plutôt que jeter* » (*ge-repare*) encourage la population à prolonger l'utilisation d'objets du quotidien en les faisant réparer auprès de réparatrices et réparateurs locaux. Le projet « *ge-reutilise* » incite la population à réutiliser des objets existants en acquérant des objets de deuxième main ou en louant des objets. À cette fin, il est mis à disposition du public des sites web spécifiques (www.ge-repare.ch) (www.ge-reutilise.ch), avec un répertoire d'adresses de commerces, artisans, entreprises et organisations actives dans la réparation et basées sur le territoire des communes partenaires, ainsi que dans l'échange d'objets de seconde main (vente avec ou sans achat/récupération, troc) ou dans la location d'objets. Ce répertoire est régulièrement revu et enrichi, et les adresses vérifiées et mises à jour. Des actions de sensibilisation sont menées auprès de la population pour encourager la réparation. À cette fin, divers supports de communication (visuels, affiches, papillons, etc.) sont réalisés. L'organisation par la FRC de « cafés-réparation » (repair café) sur le territoire de la Commune fait partie des actions de sensibilisation à la réparation, complémentaire à la promotion des commerces, artisans et entreprises de réparation. D'autres actions sont menées auprès de la population pour encourager la deuxième main et la location d'objets toujours soutenues par des campagnes de communication.

À l'avenir, d'autres lieux ou associations dévolus au réemploi devront être mis en valeur. Les plateformes de vente en ligne de seconde main, qui enregistrent une explosion des ventes, la réparation de vélos à domicile (par exemple bykarl.ch) ou La MACO (Manufacture Collaborative), écrin pour diverses associations, comme La Manivelle, coopérative de prêt d'outils et de matériels, Le Grand Atelier espace de bricolage tout équipé, Sipy spécialisé dans le troc d'habits, Fab Lab Onl'fait espace ouvert autour de l'artisanat numérique ou Matériuum, une association dont les objectifs sont la prolongation de la vie des matériaux grâce à la réutilisation et le réemploi.

Enfin, d'autres idées sont actuellement en cours de germination, telles que l'organisation d'une bourse intercommunale aux équipements, aux véhicules ou aux outils, ou l'organisation de vide-greniers.

La motion M 034 – 20.10 est ainsi close.

Mathias BUSCHBECK
Conseiller administratif

Vernier, le 11 octobre 2022

